

Sujet : [INTERNET] a l'intention de M. Jean Pierre Dekeister

De : fanny Chapelière <raymondfg@hotmail.fr>

Date : 18/12/2019 17:13

Pour : "pref-installations-classees@nord.gouv.fr" <pref-installations-classees@nord.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Ce mail concerne le dossier d'autorisation d'extension d'un élevage de poulets de chairs sur la commune de Nieppe par Monsieur François Debailleul.

Monsieur, Je suis riveraine de cette établissement. Lorsque ma famille s'est installée dans cette rue nous connaissions l'existence de cette entreprise et ses désagréments toutefois tolérables. Il est régulier d'avoir quelques odeurs désagréables lorsque les poulaillers sont nettoyés ou lors de l'épandage. Il est régulier d'avoir bon nombre de mouches également l'été. Toutefois cela est tolérable dans la mesure où cet établissement reste à taille normale au vue des habitations de proximité, et nous ne remettons pas en cause le travail de M. Debailleul. Cependant si cette exploitation venait à s'agrandir, Je ne suis pas sûr que ces désagréments restent tolérables pour notre environnement. De plus la route (interdite au plus de 7.5t) menant à cette exploitation est très étroite de type " campagne " sans bas coté. Les camions l'empruntant pour ravitailler cette entreprise, sont obligés de se mettre sur le côté pour pouvoir croiser un automobiliste ou un tracteur. Je vous invite à voir l'étendue des ornières sur cette route qui n'est pas réaménagée malgré les demandes.. De plus les camions font un demi tour marche arrière pour pouvoir entrer chez M. Debailleul rendant cette partie de route (en plein virage) glissante et complètement abimée.

Enfin dans un soucis plus "humain", je ne suis pas convaincue du bien être de ses volailles dans un élevage intensif dans plus de 40 000 emplacements sans "pâturage ni extérieur".

Je vous remercie pour votre intérêt

Mme Chapelière

vous souhaitant bonne réception

Fanny Chapelière